AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-6-74 751111

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 L TOULOUSE

- Bulletin technique N° 16 - 5 Juin 1974

/VIGNE/

- Mildiou :

Actuellement, la situation sanitaire demeure très bonne.

A partir des rares foyers très réduits, observés dans le Frontonnais (31) et le Gaillacois (81), les pluies tombées à partir du 16 mai ont pu provoquer de légères contaminations secondaires aux alentours. Les taches issues de ces "repiquages" sont apparues à partir des 26-27 mai. Les pluies qui ont suivi ont également permis, autour de ces foyers, de nouvelles contaminations susceptibles de donner des apparitions de taches dans les jours à venir.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement, en particulier partout où la pluie du 30 mai a été importante : notamment une zone englobant à l'Ouest la vallée du Gers d'Auch à Fleurance, le Sud du Tarn-et-Garonne, le Nord de la Haute-Garonne au-dessus de Toulouse, la moitié Nord du Tarn et quelques points isolés tels que le secteur de Valeilles (82) et le Nord du Lot.

- Black-rot :

Les émissions de germes hivernants se poursuivent encore alors qu'une sortie de taches est en cours. Dans les foyers de cette maladie, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Carpocapse des prunes :

L'activité du ravageur a repris au cours de la fin du premier vol et des pontes non négligeables ont été déposées dans les derniers jours du mois de mai.

Seulement dans les vergers où le niveau de population de l'insecte est élevé (fortes attaques constatées en 1973), un second traitement pourrait être effectué dès réception.

- Rouille du prunier :

Dans les vergers où d'importantes chutes de pluies se sont produites depuis l'application conseillée dans le bulletin du 15 mai, il est recommandé d'effectuer un second traitement.

/NOYER/

- Bactériose :

Nous rappelons les termes du précédent bulletin du 30 mai. Si le traitement alors recommandé n'a pas encore été effectué, le mettre en place sans attendre.

/TABAC/

- Mildiou :

D'après les informations que nous possédons, et après avoir visité un certain nombre de semis, les plantations ont été réalisées ou sont effectuées avec des plants sains, indemnes de mildiou.

P./2.6 …/…

Nous rappelons cependant que pour les semis qui restent en place pour y prélever des plants manquants, ceux-ci doivent être protégés régulièrement jusqu'au dernier prélèvement de plants. Aussitôt après, il faut détruire le semis restant, soit par incinération, soit par application d'une solution de formol à 5 % à raison de 20 litres pour 10 m2.

Par ailleurs, on nous signale des foyers de mildiou du tabac dans d'autres pays; par conséquent, une grande vigilance s'impose et les jeunes plantations doivent être protégées par des traitements effectués à cadences variables (1 à 2 par semaine) selon les conditions atmosphériques et la rapidité de croissance du tabac (voir à ce sujet notre bulletin N° 12 du 7 mai).

J. LORQUIN

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.